



Lundi 18 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NATURE EN VILLE

Square de la Déportation : un arbre devenu dangereux doit être abattu

La Ville d'Annecy coordonne la gestion du patrimoine arboré constitué de 28 000 arbres d'alignements et de parcs. Les arbres ayant aussi une durée de vie limitée, 320 sont remplacés chaque année (arbres secs, dépérissants ou présentant un risque avéré pour la sécurité des habitants). L'un d'entre eux se trouve square de la Déportation.

Le service Paysages et biodiversité de la Ville a réalisé un diagnostic sanitaire sur un robinier situé square de la Déportation, confirmé par un expert indépendant. L'arbre présente des défauts mécaniques importants et un risque de rupture élevé. Il est donc nécessaire, par souci de sécurité, d'abattre cet arbre.

L'intervention débute ce lundi 18 janvier. La Ville procèdera dès cet hiver à la plantation d'une nouvelle espèce, en lieu et place de l'arbre coupé.

Une communication par panneau d'information est prévue sur le site, en amont de cette intervention.

